L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN 5 OCTOBRE 1884. Entre les rues Bienville et Conti

FEUILLETON.

UN CRIME.

PAR

Henry Grévi'le

[Suite]

Il tenait à la main un petit paquet ficelé, et en voyant Monique qui s'était retournée, avec la mine un peu inquiète d'une personne en retard, il sourit de ce sourire railleur que la jeune fille connaissait bien, n'aimait pas, et qui la fascinait pourtant.

—Qu'est-ce que tu tiens-là? demanda-t-il en voyant la lettre, dont elle n'avait pu écrire l'adresse, tante d'onore.

—Une lettre.

—De ton bon ami?

—C'est moi qui l'écris à mon promis, monsieur! répondit Monique en se redressant.

Le mot dont s'était servi M. Dunois l'avait blessée.

—A ton promis? répéta-t-il, sans cesser de sourire, voyez-vous cela! L'heureux promis! Et qu'est-ce que tu lui écris?

Il étendait la main pour prendre la lettre; Monique se recula, ouvrant du même mouvement la porte de l'appartement de madame Martense.

M. Dunois resta sur la palier, sans s'émouvoir.

—Heureux promis! répéta-t-il.

Monique le regardait avec colère : elle l'eût battu, si elle avait osé.

—Et c'est dans trois ans que vous vous mariez?

—Trois ans moins trois mois, fit la fillette en le bravant du regard.

—Moins trois mois! Tu aura pourtant, ma petite, occasion d'user bien des paires de souliers d'ici là, quand même tes souliers seraient encore plus gros et plus vilains que ceux que tu portes.

Il balançait au bout de son doigt le petit paquet ficelé qu'il avait apporté. Monique restait sur le seuil furieuse, indignée, ne sachant que dire. Il s'approcha et la poussa doucement à l'intérieur.

Entre donc, lui dit-il. Sont-ce les chats qui t'ont appris à rester ainsi dans les portes? Ne sais-tu pas qu'on dit : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée?

Elle avait un peu résisté, par défi, par pique de caractère; il ne parut point y prendre garde.

—Je voudrais qu'il me renvoyât, pensa Monique. Si je lui disais une impertinence?

Aussitôt, la pensée que madame Hortense serait très-mécontente, arrêta cette velléité.

M. Dunois avait déjà ouvert la porte de la chambre de sa femme.

—Eh quoi, sans lumière! dit-il, on n'y voit goutte, chez vous!

—Monique n'a pas encore apporté la lampe, répondit la voix de madame Hortense.

—Elle écrivait à son amoureux; cela lui faisait paraître le temps court, je présume, reprit la voix railleuse du maître.

Par la porte, restée ouverte, Monique entendait, et elle se hâtait de réparer sa négligence; mais ses mains tremblaient, et elle se sentait maladroite. Elle parut pourtant avec la lampe allumée.

—Enfin! dit M. Dunois, de son ton bon enfant. Devinez, Hortense, ce que je vous apporte là.

Il secouait au bout de sa ficelle le petit paquet négligemment enveloppé.

—Je ne puis pas deviner, fit madame Hortense en souriant.

Monique, demi-nue, prit des ciseaux, reprit tranquillement le maître.

La dilettante reproche, tenant les ciseaux à la main? M. Dunois coupa la ficelle, et sans se presser, développa une paire de mignonnes petits souliers.

C'étaient des souliers fort simples, en chevreau noir, avec une bouffette de rubans; ils n'avaient de remarquable que la perfection de la forme et l'excellence de la matière.

—Quelle drôle d'idée! fit madame Hortense en riant, des souliers, à moi qui ne marche pas!

—Vous faites bien quelques pas dans l'appartement, reprit son mari; alors pourquoi pas cette chaussure?

—En effet, pourquoi pas? répliqua la jeune femme, qui tournait et retournait un soulier, au bout de ses doigts effilés. Ces ciseaux sont forts petits. Mais comment avez-vous pensé à cela?

—En les voyant dans la devanture d'un magasin, répondit M. Dunois avec simplicité.

Monique rougit jusqu'aux oreilles et s'agenouilla sur l'âtre pour arranger le feu. Son maître regardait la cordelle élégante de ce petit corps fluet, incliné vers la flamme. Marin l'avait admirée aussi jadis dans la même pose, mais avec un plaisir moins raffiné, car Marin n'était pas connaisseur.

Les bûches se consumaient enflammées. Monique se releva, et regarda ses pieds, emprisonnés dans la grosse chaussure du pays.

—Est-ce que cette enfant ne vous fatigue pas en marchant avec ses souliers villageois? demanda M. Dunois à sa femme.

—J'y suis accoutumée, répondit celle-ci avec bonté.

—Monique, répondit le maître, il faudra renoncer à ces bottes de gendarme, mon enfant.

Des larmes d'orgueil blessé montèrent aux yeux de la jeune fille, qui se dirigea sans mot dire vers la porte et sortit.

—Vous lui avez fait de la peine, dit madame Hortense avec un léger reproche dans la voix.

—Vous croyez? j'en serais désolé? Je la taquine parfois, car elle est drôle avec ses mines paysannes, mais je ne voudrais pas l'affliger. Je trouverai moyen de réparer cela.

Il resta une demi-heure encore, aimable et bon causeur, après quoi il s'en alla dîner au cercle.

Monique, en montant à sa chambre, le soir, trouva sur son lit un paquet ficelé, absolument semblable à celui que M. Dunois faisait danser au bout de son doigt au bal. Un peu émue, elle l'ouvrit. Il contenait une paire de souliers exactement pareils à ceux de dessus. Les deux femmes avaient le même pied, quoique madame Dunois fût beaucoup plus grande que sa petite servante.

—Pareils à ceux de madame! pensa Monique, pendant qu'une bouffée d'orgueil lui faisait monter le rouge au visage; tout pareils!

Hésitante, elle regarda les chaussures d'un air inquiet; quelque chose l'avertissait qu'elle devait les mettre de côté, ne plus les contempler, ne pas les essayer, surtout...

Après quelques instants, elle fit un petit geste décidé, tira une paire de bas de son commode, et se chausa lentement, en étirant avec soin les plis du bas; puis elle mit les petits souliers, posa sa bougie par terre, tendit des deux mains les plis de sa jupe qui l'empêchaient de voir, et examina en pleine quiquoine, si gracieusement sortis par le chevreau poli et les mouds bouffants....

—Pareils à ceux de madame! se dit-elle encore.

Un flot de pensées mauvaises, d'orgueil, vanité satisfaite, convoitise de bien, jusqu'alors méprisée, dédain du passé, brusque soif de satisfactions nouvelles, envahit le cerveau de la jeune fille.

Lentement elle se déshabilla dans sa chambrette froide, dont le vent secouait l'étroite fenêtre, puis elle posa les souliers neufs sur la commode, de façon à les voir le lendemain en ouvrant les yeux, et souffla sa bougie avec regret.

—Pareils à ceux de madame! fut la dernière pensée de sa veille, qui flotta toute la nuit dans son sommeil troublé.

XI

Les souliers dont Monique apparut chaussée le lendemain firent événement à l'office. Toinette grommela contre la jeunesse du temps présent, qui ne se refuse aucun luxe, alors que jadis, avec des goûts modestes, on conservait toutes les vieilles. Monique faisait semblant de ne pas entendre, et se demandait néanmoins, avec une certaine inquiétude, ce que dirait madame Hortense.

A sa grande surprise, celle-ci sourit en la voyant, regarda d'un oeil satisfait la chaussure élégante de la petite servante, et lui en fit compliment. M. Dunois avait la précaution de lui annoncer le matin même qu'il avait, de sa propre autorité, remplacé les gros souliers par des plus, ce n'ménager les oreilles délicates de la malade.

Madame Hortense avait accepté cette explication comme une gracieuseté à son adresse; un mot dit à Toinette arrêta les gronderies de la vieille fille, et tout sembla rentrer dans la paisible routine de tous les jours.

Monique était restée profondément troublée. Quelque chose était changé dans sa vie. Le tentateur avait trouvé le côté faible de cette nature ombrageuse. Une offre d'argent l'eût scandalisée, un présent banal l'eût fait rire, — mais je don d'un objet tel qu'en portait la maîtresse qui l'employait, — parcils à ceux de madame — touchait au vif le point sensible de l'enfant orgueilleuse.

M. Dunois continuait à lui parler quand il la rencontrait seule, avec une sorte de raillerie bienveillante, quoiqu'un peu hautaine, qui piquait Monique et la laissait désireuse d'une revanche. Parfois, elle la prenait, cette revanche souhaitée : un mot, vif comme la détente d'un pistolet, s'échappait de ses lèvres, clouant net le maître à la fois caressant et impérieux. Ces escarmouches n'avaient pas de témoins. M. Dunois se penchait alors sur la fillette et l'embrassait, avec une apparence de violence qui permettait à celle-ci de résister et de croire qu'elle résistait.

Elle se figurait que ces scènes lui déplaisaient, parce qu'elle en restait troublée, avec un vague mécontentement. Si elle eût voulu regarder au fond de son âme, elle eût vu que ce n'était pas de son maître qu'elle était mécontente, mais d'elle-même; que sa conscience mal satisfaite lui reprochait de supporter ce qu'elle eût pu empêcher dès le commencement, ce qu'elle pouvait empêcher, même maintenant.

M. Dunois l'eût-il rencontrée aussi souvent si elle n'avait pas aidé un peu le hasard? Jadis, elle le voyait à peine deux ou trois fois par semaine; à présent il ne se passait pas de journée sans qu'elle le vît à quatre ou cinq reprises. Le palier qui séparait l'appartement de monsieur de celui de madame était le lieu ordinaire de leurs rencontres.

Le silence de l'escalier toujours tranquille, bruyant à certaines heures réglées, était leur sauvegarde, car le moindre pas y retentissait avec des échos prolongés, malgré le tapis qui recouvrait les marches; là, près de la grande fenêtre qui donnait sur le jardin, le maître, beau, grand, riche, souriant bon, se penchait avec gourmandise sur le cou de la petite servante, qui exhalait un parfum de jeunesse et de santé. Il aspirait avec volupté l'avant-goût d'une conquête qu'il ne pressait pas, car c'était un gourmet qui savait le prix des jouissances et qui, sûr de réussir, ne voulait pas perdre une miette du régal qu'il se préparait.

Il n'avait plus fait de cadeaux; cet homme riche trouvait amusant d'être aimé pour lui-même, et de supplanter le fiancé, qui avait été aussi aimé pour lui-même. Après tant d'amourettes banales et payées, il se plaisait à cette fantaisie où son argent n'intervenait pas pour dénouer une situation qui aurait assez duré.

Qu'adviendrait-il de Monique, dans les plans de M. Dunois?

Eh mais, rien du tout! Si l'on s'occupait de l'avenir des petites bonnes que l'on séduit, on supplierait, en vérité, d'être mal son temps. Est-ce qu'elles ne se chargent pas elles-mêmes de ce soin? En mettant les choses au pis, Monique quitterait un jour la maison, — sans rien dire, bien entendu, car elle aurait tout intérêt à ne rien divulguer. Avec un peu d'argent, — M. Dunois était fort généreux sur ce chapitre, — elle irait à Paris, — selon qu'elles ne vont pas toutes à Paris! Mais si elle était vraiment intelligente, et elle en avait bien l'air, elle épouserait Marin avant le temps fixé, grâces aux "économies" qu'elle aurait pu faire dans son service. Et tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

—Voyons, Monique, ne fais pas la bête! dit M. Dunois un jour que, poussée par je ne sais quel remords plus aigu que de coutume, elle refusait obstinément de se laisser embrasser.

—Mais je ne dis pas de ces choses-là, entendez-vous? répondit-elle soudain, l'oeil et la joue en feu.

—Pourquoi donc? tu sais bien que tu fais semblant; au fond, tu aimes bien que je t'embrasse!

Il avait passé sa main autour du corsage de la jeune récalcitrante, et il serrait sous sa main son petit cœur qui battait vite, vite.

Elle s'arracha brusquement à son étreinte et le regarda bien en face.

—Quand cela serait? dit-elle; vous savez bien que c'est vous qui avez commencé, et que c'est lâche, oui, lâche, tout plein!

—Oh! les grands mots, Monique! ils c'est si vulgaire, les femmes qui font des scènes! Garde cela pour tout ton promis, quand vous serez en ménage.

Elle fit un pas vers lui, et il vit qu'elle était devenue tout à coup blême.

—Ne parlez jamais de celui-là, je vous le défends!

Mademoiselle Monique, vous êtes impertinente, dit M. Dunois sans s'émouvoir.

Si elle avait pu voir comme elle était jolie, elle fût en peur pour elle-même.

Elle allait parler, ses lèvres tremblantes s'ouvraient, ses yeux gonflés allaient laisser jaillir les larmes; son maître la prit dans ses bras et appliqua sur ses lèvres un long baiser qui lui fit sur ses forces. La défense nerveuse et l'ascendant magnétique qu'il avait pris sur elle avaient brisé la résistance de la pauvre petite. Elle sentit à la fois, par un sentiment double, plus fréquent qu'on ne le pense, qu'elle détestait l'homme, mais qu'elle aimait le baiser.

Quand il détacha ses lèvres, il dut la soutenir, car elle serait tombée.

—Dis-moi donc encore des choses désagréables? fit M. Dunois qui la regardait avec satisfaction.

—Je vous déteste! répondit-elle d'une voix étouffée.

Et c'était vrai.

Pour la punir, il s'éloigna d'un pas.

—C'est bon, dit-il, je ne t'embrasserai plus.

—Grand dommage! fit-elle avec dédain.

—Il ouvrit sa porte, et au moment d'entrer, la regarda avec cet air de supériorité railleuse qui irritait toutes les fibres orgueilleuses de la petite paysanne.

Elle essaya de soutenir son regard, mais il vit, à travers le battement des paupières tremblantes, épandre, qu'il la tenait, et qu'elle serait à lui quand il voudrait.

Restée seule, Monique fit un violent effort pour se reprendre; elle se redressa, passa le dos de sa main sur ses lèvres brûlantes, voulut oublier le baiser, et ne plus y penser. Les deux femmes avaient le même pied, quoique madame Dunois fût beaucoup plus grande que sa petite servante.

—Pareils à ceux de madame! pensa Monique, pendant qu'une bouffée d'orgueil lui faisait monter le rouge au visage; tout pareils!

Hésitante, elle regarda les chaussures d'un air inquiet; quelque chose l'avertissait qu'elle devait les mettre de côté, ne plus les contempler, ne pas les essayer, surtout...

Après quelques instants, elle fit un petit geste décidé, tira une paire de bas de sa commode, et se chausa lentement, en étirant avec soin les plis du bas; puis elle mit les petits souliers, posa sa bougie par terre, tendit des deux mains les plis de sa jupe qui l'empêchaient de voir, et examina en pleine quiquoine, si gracieusement sortis par le chevreau poli et les moulds bouffants....

—Pareils à ceux de madame! se dit-elle encore.

Un flot de pensées mauvaises, d'orgueil, vanité satisfaite, convoitise de bien, jusqu'alors méprisée, dédain du passé, brusque soif de satisfactions nouvelles, envahit le cerveau de la jeune fille.

Lentement elle se déshabilla dans sa chambrette froide, dont le vent secouait l'étroite fenêtre, puis elle posa les souliers neufs sur la commode, de façon à les voir le lendemain en ouvrant les yeux, et souffla sa bougie avec regret.

—Pareils à ceux de madame! fut la dernière pensée de sa veille, qui flotta toute la nuit dans son sommeil troublé.

XI

Les souliers dont Monique apparut chaussée le lendemain firent événement à l'office. Toinette grommela contre la jeunesse du temps présent, qui ne se refuse aucun luxe, alors que jadis, avec des goûts modestes, on conservait toutes les vieilles. Monique faisait semblant de ne pas entendre, et se demandait néanmoins, avec une certaine inquiétude, ce que dirait madame Hortense.

A sa grande surprise, celle-ci sourit en la voyant, regarda d'un oeil satisfait la chaussure élégante de la petite servante, et lui en fit compliment. M. Dunois avait la précaution de lui annoncer le matin même qu'il avait, de sa propre autorité, remplacé les gros souliers par des plus, ce n'ménager les oreilles délicates de la malade.

Madame Hortense avait accepté cette explication comme une gracieuseté à son adresse; un mot dit à Toinette arrêta les gronderies de la vieille fille, et tout sem-

ROYAL BAKING POWDER
New York.
BROS. & CO.
& ZIEGLER

Pure.

TIAUX

RUELETS

LUVIALE

ARITIME.

TORRE 1884.

DOUANE

Gast, Bielefelde

Kamm, New York
H. San Andreas
Gouin, Paris
Bringo Turjman

VAPEUR.

tions deouville
Point Hortense
Sara
de fumer.

TIONS.
BROWN ET CAP
Lucy P Miller 90
36 do beef 5 barils
jambons—10 demi
2 barils bacon—4
2 barils saindoux
844 pieds de bois—

INS.
Explorer—Dunn

produits.
par steamer Whisper
via brut
steamer Mabel Co

Corona — 625
Sara 54 sacs coton
Point Hortense
steamer Neptune

de fer.
AND TEXAS R R
ANT — 240 balles
coton 499 sacs graine
1210 sacs riz brut
67 barils mélasse

VILLE RAILROAD
graine coton, 1 wagon
RAILROAD—1731
coton 1 do tour.

75 sacs riz
RAILROAD - 2600
coton 9 wagons

navires en ne le
Liverpool. 25 3s
pour Brême, 41. de
pour les ports de la
Liverpool,
pour Liverpool,
pour Liverpool,
Hamburg, pour Brême,
pour New York.
pour Liverpool,
pour
pour Liverpool,
pour Liverpool,
pour Port Li-
pour Port Limon,
pour Liver-
pour Liverpool 37,
pour le Havre 42.
pour le Conti-
pour Liverpool, 20
pour Verseras, Al-
pour Pauillac 33.
pour
pour 7.
pour
pour
pour
pour Pauillac
pour
pour

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition :

1—Une exposition universelle ....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884.....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissaires afin d'organiser leurs sections à l'Exposition.....

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette exposition, seront traités avec la commission du pays d'où previennent les objets à exposer.

10—A partir du premier novembre 1884 on avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la disposition de l'espace qui leur sera assigné. Ces sections étrangères ils devront aussi présenter la liste des exposants.

11—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droit d'entrée.

13—La classification des objets exposés comprend les grands pays suivants :

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et sels.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture.

24—Tout les sons possibles seront pris pour protéger contre tout dégâts les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé.....

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées..... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.....

32—Toute force motrice dépassant la quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel.....

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au découm de l'Exposition.....

43—Au temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé :
E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans :

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance directe aussitôt que possible, avec le Directeur Général..... (Ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) sections spéciales, et feront entrer leurs rapport à la distribution de l'espace et à la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec les formes prescrites par le Commissaire Général au Commissions étrangères..... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis.....

E. A. BURKE,
Directeur-Général.
Approuvé :
ED. RICHARD,
Président.

La Nile-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe les personnes dont les noms suivent ce sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1—La maison Vve Albafon (Négociant-arrateur harnge et morues gondrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, Département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux importés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits saisiennes.

2—MM. Adr. Menard & Cie Négociants à Cognac (Charente), demandent à correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3—MM. A. Ullaume & Cie., négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un acteur qui se chargerait de la vente des bourgeoises.

4—M. Edgar Rigaut (No 80 Chaussée d'Antin à Bruxelles) demande un correspondant, désirant connaître fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5—M. Charles & Cie (No 24 Rue de Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie de plano mécanique, propriétaires de flans sec pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Même, de Paris et de la Maison Firmin Didot, fournisseur du gouvernement Brésilien. Anglais, Belge et Japonais, desirent un représentant pour la vente de leurs articles. Ils se chargeraient de l'expédition à la Nouvelle-Orléans.

6—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure) représentant de MM. Fraupe et Lube & Co de Kiel et de MM. Hollwortby & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Pérez de Paris, demande un correspondant qui, à titre, destre traiter des affaires de céréales et gemes à la commission contre crédits de Manus.

7—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes, rue de la Gare, à Lorient, (Département de la Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9—M. Raoul Brevais, chimiste No 27 rue de Lyon, à Paris, propriétaire de l'usine hydraulique de Vernon, à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbe Brevais (granules anti-épidémique du Docteur Amédée Ambrier et du Docteur Alexis Brevais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10—M. Louis Duvau aîné, château de Varenne, à Cognac (Charente) (Maine-et-Loire) offre au public ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant entre 1 fr. et 1 fr. 50 la bouteille.

11—M. Emile Décandi, natif de Rodhaux, (France) ayant travaillé comme surintendant sur le Canal Maritime de Panama et dans la S. S. Running Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans les chantiers de coupe de bois et des bois, Son adresse est 223 rue Tchoupitoulas. M. E. Decandi est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1884.

Auguste Jean Louis
Abadie Jean
Abadie Jean Dominique
Abrial Jean Marie
Blondel Joseph
Bouyer
Beslay ex-maréchal des logis chef
Baun Jean
Beyron Jean Pierre
Bizeras M. et Mme
Brogoul Antoine
Canat de Chavry Louis
Carrière & sons Seizas
Cirquino
Charvet Joseph
Cuschin Charles
Cocquerel Jacques
Capdevielle Charles
Couzy Alexandre
Chayet Jeanne Marie
Dupuy Mme Yve
Despax Jean Marie
Dhaut Dominique Albert Marcon
Dudoc François de Milan
Delavallade Benjamin
Dufort Henri
Escudé Gabriel
Fauze Silvestre Casimir
Gauthier Emile
Goût Mme
Geoffroy Yve née de la Motte
Goubiano Pierre
Gerdat Michel Jean et Marguerite
Guérin Toussain
Guérin Michel
Guisot M
Hourné Firmin
Jovinet Jeanne
Laboryjeanne Marie
Lamolly Marie (épouse Bardoo)
Ludwig Jacques
Lavrinac Labordenave Jean
Longand
Montagut François
Monnier Lazare
Mounies André
Martin Jean
Meyer Jean Nicolas
Mourlon François
Nassant Jean Baptiste
Prat dit Gaston Marigny
Pérez Jose.h
Pons Firmin
Prudhomme Louis et André
Petrique comte de Angelade
Pasli J D N E
Piffet Jean Baptiste
Rhétoré Clovis
Riquet Mlle Léonie
Rousseau Victor
Raisin Mme Louis
Riquet Eugène et Riquet Eugène
Euffier Charles
Saint-Upery Bernard
Schwartz et Madeleine Rapp
Sellant Ephésine
Tarnaud Baptiste
Vigouroux Yve Ledoux
Vaginaud Marguerite
Willmer Edouard et Mme Jeanne Camille Oromuen.

AUX CITOYENS DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Département des renseignements et des accommodements du Centenaire de Colon et de l'Exposition Universelle de l'Industrie, 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1884.

Le seul problème non résolu relativement à la prochaine Exposition Universelle de l'Industrie et à son succès assuré, dont la population de notre ville doive bénéficier, est le manque d'hôtel, de logement pour les milliers de personnes qui seront ici du 1er décembre 1884 au 31 mai 1885; et, c'est afin de pourvoir à ce logement et à ces indispensables besoins, à des prix modérés, que la Direction a créé ce Bureau de renseignements.

Nos citoyens sont priés d'aider à trouver des logements aux visiteurs, en dehors des hôtels et des autres institutions publiques de la ville, pour les six mois que durera l'Exposition; et cela peut se faire aisément si les personnes qui ont des chambres vacantes dans leurs demeures veulent prendre à des conditions faciles des pensionnaires ou des locataires venant toutes les parties du globe; ils contribueront ainsi au succès complet de l'œuvre. Presque chaque famille peut prendre une ou plusieurs personnes, et des chambres pourront se louer là où se prendront les repas. Un recensement se fera dans toute la ville, des ressources qui dernières limites de Carrollton, par des hommes entendus, pourvus de listes destinées à recueillir les renseignements qui pourront être fournis à ce bureau de nature à assurer l'ordre et le succès. Les citoyens sont priés de renseigner ce bureau, de faire savoir s'ils désirent recevoir des locataires et des pensionnaires.

Tous les bureaux de renseignements, approuvé par ce département, seront classés en sous-districts et mis rapidement en communication avec le bureau principal, par télégraphe, téléphone ou par un service de messagers, afin de pouvoir rendre promptement service aux étrangers.

Des bulletins de renseignements seront publiés tous les jours. Ainsi donc, les personnes offrant un logement convenable, à des prix modérés, peuvent compter pendant les six mois, sur un patronage constant; mais il est entendu que les prix demandés tout d'abord, ne varieront jamais. Si ces prix étaient trop élevés, ils ne figureraient pas sur les bulletins.

Il est entendu que les renseignements fournis au public par ce Département seront gratuits.

Il faut espérer que le peuple de la Nouvelle-Orléans se montrera à la hauteur de sa réputation universelle d'hospitalité, en ne donnant aucun motif de récrimination. On est instamment prié de donner son concours à l'œuvre afin que les personnes visitant la Nouvelle-Orléans soient encouragées à prolonger leur séjour parmi nous et contribuent pour une large part à notre prospérité matérielle.

De plus amples renseignements et des listes peuvent s'obtenir à ce bureau, dans le bâtiment de l'Exposition 74 rue Baronne.

B. T. WALSHE,
Chef du Département.
E. A. BURKE,
Directeur Général.
Approuvé :
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Cavarre, Lille Reims Epernay, Louviers, Arra, Bayonne, Beaupon Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Roanne, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville.

M. le Rédacteur en chef du journal de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, La National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le soir Le Voltaire, Le Journal des Chambres et Le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et Le Lumia.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, L'Avenir, Le Progrès, Le salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Clavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billot—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

Perron—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Chasagnan—Sénateur.

Cordier—Sénateur.

Paul Bert	Député.	
Ernest Chavoir	"	
Clemenceau	"	
Mgr Freppel	"	
Tony Revillon	"	
Rouvier	"	
Bernard Soubeyran	"	
Soulier	"	
Will ou	"	
Félix, Faure	Député, Sous Secrétaire d'Etat	

A. Caubert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux, A. Hamel, Charles Bal, Donon, Général Victor Magnan, De Molinari, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Cavarre, Lille Reims Epernay, Louviers, Arra, Bayonne, Beaupon Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Roanne, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville.

M. le Rédacteur en chef du journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, La National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le soir Le Voltaire, Le Journal des Chambres et Le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et Le Lumia.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, L'Avenir, Le Progrès, Le salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Clavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billot—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

Perron—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Chasagnan—Sénateur.

Cordier—Sénateur.

Paul Bert	Député.	
Ernest Chavoir	"	
Clemenceau	"	
Mgr Freppel	"	
Tony Revillon	"	
Rouvier	"	
Bernard Soubeyran	"	
Soulier	"	
Will ou	"	
Félix, Faure	Député, Sous Secrétaire d'Etat	

A. Caubert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux, A. Hamel, Charles Bal, Donon, Général Victor Magnan, De Molinari, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Comité du 2me Groupe.

Horticulture.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1884.

M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française.

Pour l'Exposition Universelle de la Nile-Orléans.

Monsieur le Consul Général,

Le but du comité est de fournir aux jardiniers intérêts et pratiques qui seraient l'intention de se fixer en Louisiane des renseignements exacts sur la fertilité de son sol, et la salubrité de son climat, de leur faire connaître les plantes que nous avons et celles que nous voudrions voir introduire ici par la France ou ses colonies.

Nous sommes persuadés qu'avec de l'intelligence et les capitaux nécessaires pour cultiver sur une grande échelle les plantes d'ornement et des plantes potagères, ils trouveront en Louisiane les éléments de bien être et de fortune qu'ils peuvent désirer.

Mais avant de les engager à venir exploiter les richesses de notre sol, il est de notre devoir de les prémunir contre certains préjugés qui ont toujours représenté le climat de la Louisiane comme insalubre et pestilentiel, et à ne travailler qu'en plein soleil, et à ne trouver une mort certaine. Nous protestons contre une pareille erreur, qui a pu avoir quelque fondement dans des temps reculés, mais qui aujourd'h